

Question écrite de M. Desmet concernant la CPSU.

Lors du conseil communal du mois passé (22/03), j'avais souhaité obtenir des précisions quant à l'organisation de la promotion sociale par notre autorité communale. L'enchaînement des débats a malheureusement omis d'apporter deux informations que j'estime fort utiles :

* « *qu'avons-nous dépensé, depuis ces dix dernières années pour les locations successives de locaux pour (accueillir) la CPSU ?* »

* « *N'est-il pas temps de « sédentariser » la CPSU, ...? Pour cela, ne pourrait-on pas sérieusement envisager d'utiliser en tout ou en partie, un des bâtiments que nous libèrerons par le regroupement des services communaux dans le cadre du projet U ?* »

En vous remerciant pour les précisions qui me seront apportées.

Réponse:

La location de salles avenue De Fré a démarré durant l'année scolaire 87/88 pour un montant de 600.000 francs belges soit +/- 15.000 €. Ensuite cette localisation nous revenait à 27.464,69 € par an pour les cours du jour et du soir (référence année 2015/2016).

Actuellement nous payons 23.412,44 € par an pour les cours du soir dans les locaux avenue De Fré et les locaux dont nous disposons depuis un an au Groeselenberg pour les cours du jour nous coûtent +/-900 € par an de charges.